



**Service de l'éducation
physique et du sport**

Ch. de Maillefer 35
CH-1014 Lausanne

ENVOI PAR COURRIEL

Aux Municipalités
des communes vaudoises

Aux associations de communes

Réf. : NI / MiP / sf

Lausanne, le 8 mars 2018

Camps sportifs scolaires : subventions de Jeunesse+Sport en 2018

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Municipale, Monsieur le Municipal,
Madame, Monsieur,

Dès le 01.01.2017 et dans le but de maîtriser totalement son budget, l'OFSPPO a décidé d'effectuer le versement de la subvention J+S en deux temps. Un premier versement de 80 % de la subvention J+S suit de quelques semaines la clôture du camp sportif scolaire et un second versement, déterminé par le disponible budgétaire à disposition de l'OFSPPO à la fin de l'année civile (au maximum de 20% de la subvention), est effectué au début de l'année suivante.

Ce nouveau système a contraint les organisateurs de camps sportifs scolaires sous l'égide de J+S à établir leur budget 2017 avec prudence, en ne tenant compte que de 80% des subsides J+S, à savoir :

- Jeunesse+Sport (J+S) : Fr 6.08 / élève / jour (au lieu de Fr 7.60).
- La Fondation «Fonds du sport vaudois» (FFSV) : Fr 4.20 / élève / jour.
- Ligne budgétaire du SEPS : Fr 2.20 / élève / jour.

Vous aviez reçu un courrier à cet effet au début de l'année 2017.

Le disponible budgétaire de l'OFSPPO fin décembre 2017 le permettant, le solde de 20 % des subventions a pu être versé au début de l'année 2018. Ainsi, avec 80% des subventions 2018 qui seront touchés au cours de cette année 2018, les camps des écoles vaudoises vont pouvoir bénéficier de 100% des indemnités, à savoir Fr 14.- par élève et par jour selon les modalités suivantes :

- Jeunesse+Sport (J+S) : Fr 7.60 / élève / jour (6.08 de 2018 et 1,52 de 2017).
- La Fondation «Fonds du sport vaudois» (FFSV) : Fr 4.20 / élève / jour.
- Ligne budgétaire du SEPS : Fr 2.20 / élève / jour.

Camps sportifs scolaires : subventions de Jeunesse+Sport en 2018

Nous avons bon espoir que le 100% sera également assuré en 2019. Nous ne manquerons pas de vous en informer par écrit au début de l'année prochaine, dès que nous en aurons la confirmation.

Nous espérons que cette information vous est utile dans la planification financière des camps sportifs scolaires 2018. Mais conscient que la compréhension de ce nouveau système est complexe, l'office cantonal Jeunesse+Sport reste à votre disposition pour toute information complémentaire. A cet effet, vous pouvez contacter Madame Sylvie Fritz (021/316 39 65 ou sylvie.fritz@vd.ch).

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Municipale, Monsieur le Municipal, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Nicolas Imhof



Chef du service EPS

Copie

- *M. Alain Bouquet, Directeur général de la DGEO*
- *Mme Christine Bossuat, Directrice générale adjointe de la DGEO-DAF*
- *Mmes et MM. les Directrices et Directeurs des établissements de la scolarité obligatoire*
- *Mmes et MM. les Cheffes et Chefs de file de l'éducation physique et sportive*
- *Mmes et MM. les coaches et autres responsables J+S*
- *Mme Claudine Wyssa, Présidente de l'Union des Communes Vaudoises (UCV)*
- *Mme Joséphine Byrne Garelli, Présidente de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV)*